



ergonomie conseil

Dans tout projet où la question de la santé au travail se pose en regard de celle des objectifs de production, **l'ergonomie est au service de l'entreprise !**

Prévention

des risques psychosociaux



Prévention
des TMS



Prévention
du risque routier



Aménagement
des postes et
espaces de travail



La vôtre

peut-être?

Formations



Accompagnement
au changement



Mise en place
du Document Unique



Maintien
dans l'emploi
des personnes handicapées



Organisation
du travail



Amélioration
des conditions de travail

Une ressource pour les projets des entreprises.

L'ergonomie,

pour quoi faire ?

" L'ergonomie se définit comme la mise en œuvre de connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité pour le plus grand nombre "1.

dans quelles situations ?

Toute situation de travail justifie un apport de l'ergonomie.

Dans tous les domaines d'activité (industriel, agricole, tertiaire) et pour toutes tailles d'entreprises, l'ergonome est le spécialiste qui contribue à améliorer les systèmes de production, l'efficacité des moyens, des méthodes, des ressources et de l'organisation.

pour répondre à quels besoins des entreprises ?

- ➡ Aménagement des postes et espaces de travail
- ➡ Prévention des risques de troubles musculo-squelettiques
- ➡ Prévention des risques psychosociaux
- ➡ Prévention du risque routier
- ➡ Evaluation des Risques Professionnels (ERP) et mise en place du Document Unique (DU)
- ➡ Intégration et maintien dans l'emploi de personnes handicapées
- ➡ Amélioration des conditions de travail
- ➡ Organisation du travail
- ➡ Accompagnement au changement
- ➡ Formations
- ➡ ...

Quelles réponses l'ergonomie peut-elle apporter à vos projets ?

L'ergonome ne se veut pas un expert mais un partenaire de votre entreprise. **Comment travaille-t-il²?**

Quelle est la pratique de l'ergonome ?

Il consacre beaucoup de temps à l'analyse sur le terrain. Il enquête, il observe, échange, rapporte à des groupes de travail... En définissant bien ce qui est attendu de lui et ce qu'il propose d'apporter, son intervention permettra des recommandations pertinentes et pratiques.

L'ergonome va-t-il résoudre MON problème ?

Pas à lui seul. C'est en agissant avec vous et en s'appuyant sur les ressources de l'entreprise qu'il va pouvoir mettre ses compétences au service de la résolution de votre problème.

Est-ce qu'il connaît MON entreprise ?

Peut-être pas la vôtre en particulier, mais il a travaillé dans de nombreuses autres et c'est sur les situations de travail elles-mêmes qu'il exerce son métier d'ergonome. Il possède ses références. Il apporte un regard extérieur favorable à l'apport de solutions innovantes.

L'ergonome travaille-t-il seul ?

Non, il travaille pour et avec l'entreprise. Il est amené à des échanges avec toutes les composantes internes (direction, encadrement, agents et opérateurs, CHSCT, médecin du travail...) et quelquefois avec des interlocuteurs externes (ex : CRAM, pouvoirs publics...)

Aller plus loin ensemble ?

C'est parce que nous sommes partenaires des entreprises que nous construirons avec vous la réponse adaptée à votre demande !

Alors, posez-nous vos questions, témoignez de vos réalités professionnelles, présentez-nous vos projets, exposez-nous vos besoins...

Vous trouverez auprès d'ERGONOMIE CONSEIL une écoute, une force de propositions et une capacité à accompagner votre entreprise.

qui sommés-nous ?



Un cabinet spécialisé dans l'étude et le conseil en ergonomie, fort d'une expérience de plus de 20 ans (création en 1985 par Jean-Louis PERALTA, son actuel gérant)

Ergonomie Conseil se situe dans un réseau de reconnaissances et de partenariats qui témoigne du sérieux de ses prestations.

Un partenariat avec les instances nationales ou régionales de prévention des risques professionnels :

- Habilitation en tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) dans le cadre de l'arrêté de l'obligation de pluridisciplinarité dans les services de santé au travail .
- Convention de partenariat avec la CRAMIF dans le cadre de la prévention des TMS et du risque routier.
- Intervenant agréé dans le cadre du Dispositif d'accompagnement des organismes agréés des services à la personne sur l'organisation, l'amélioration des conditions de travail et de la qualité des services à la personne.

Un engagement dans le développement des pratiques de prévention des risques professionnels

Membre fondateur du Groupement des Préventeurs du Risque Routier (GP2R), organisme syndical

 <http://www.gp2r.com>

Une participation active dans les instances représentatives de l'ergonomie

Détenteur du ® Titre d'Ergonome Européen en Exercice délivré par l'Association pour la Reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen en Exercice (ARTEE)

 <http://www.artee.com>

Membre de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF)

 <http://ergonomie-self.org>

Président de la Chambre des Ingénieurs Conseils (CICF) Ile-de-france et administrateur national du Syndicat National des Cabinets conseil en Ergonomie (SNCE)

 <http://www.cicf.fr/Syndicats/Ergonomie/Presentation.html>



Plus de 20 années d'exercice, c'est plus de 20 années d'expérience auprès de grandes entreprises, de PME-PMI, de l'Administration centrale, comme des services déconcentrés de l'Etat ou des Collectivités Territoriales.

Dans le secteur du service : CNP Assurances, AXA, Société Générale, Caisse d'épargne IDF, Laboratoire Chiesi, Laboratoire Schering-plough...

Dans le secteur du transport : Air France, Aéroports de Paris, Norbert Dentressangle...

Dans le secteur de l'entreprise et de l'industrie : Air France industries, SNPP (Lacoste), Decaux, Naphtachimie...

Dans le secteur de la logistique : Snecma services, Kuehne et Nagel, Sisley...

Dans le secteur du bâtiment / travaux publics : Kaufman & Broad, SPIE, COLAS / SCREG...

Dans le secteur du commerce : Louis Vuitton, Supermarchés Champion, Supermarchés Aldi, Aquarelle, Au nom de la rose, Pernod Ricard...

Dans le secteur public : Services du Premier Ministre (Direction des Journaux Officiels), Cadre noir de Saumur...

Dans le secteur de la santé : Nouvel Hôpital Civil de Strasbourg, Hôpital Brabois Nancy, Hôpital Sainte Anne (Paris)...

Dans le secteur des collectivités territoriales ou locales : Conseil général de l'Essonne, de Seine et Marne, Mairie de Limoux, Mairie de la Tour du Pin....

Dans le secteur de l'assurance maladie : CRAM d'Ile de France, de Midi-Pyrénées, de Bourgogne - Franche Comté, Observatoire Régional de Santé au Travail de Bourgogne et de PACA, INRS...

Des exemples concrets d'intervention ?

CNP Assurances

Mission d'étude et d'accompagnement du processus de dématérialisation des services (projet pilote).

Mots clés : dématérialisation - configuration des postes de travail - réorganisation

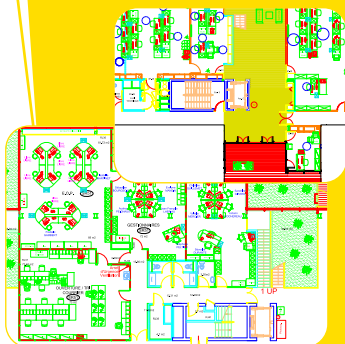


Services du premier ministre

Direction des journaux officiels

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Ergonomie dans le cadre de l'Opération de réaménagement et de réutilisation des locaux de la Direction des Journaux officiels.

*Mots clés : animation du groupe d'utilisateurs
dialogue social - réorganisation*



AIR France

Réaménagement des locaux des régulateurs (fret)

Mots clés : animation du groupe d'utilisateurs - dialogue social - réorganisation



Kuehne et Nagel

Formation / action d'un groupe de travail au recensement des risques professionnels et à la définition d'un plan de prévention dans le cadre de l'élaboration du Document Unique.

Mots clés : animation du groupe de travail - dialogue social - document unique



Des consultants expérimentés :



Jean-Louis PERALTA, gérant et ergonome :

Diplômé en Ergonomie et Psychologie du travail.

Activité complémentaire de formation (Responsable de l'unité d'Ergonomie Master « MSR » de l'Université d'Angers, formateur CNAM Essonne).

jlperalta@ergonomie-conseil.fr



Hélène MOUNIER, associée :

Diplômée en Psychologie du travail.



Amélie MARIOLLE, ergonome :

Diplômée en Ergonomie et Psychologie cognitive.

Activité complémentaire de formation (Formatrice CNAM Essonne).

amelie.mariolle@ergonomie-conseil.fr



Audrey DARRIGRAND, ergonome :

Diplômée en Ergonomie et Psychologie du travail.

audrey.darrigrand@ergonomie-conseil.fr

**Mais aussi un réseau
de compétences complémentaires à disposition !**



Nous contacter :

27, rue Paul Fort - 91310 Montlhéry

Tel : 01.69.63.01.74 - Télécopie : 01.69.63.02.35

Portable : 06.83.59.92.83

Pour en savoir plus : www.ergonomie-conseil.fr